

## HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

### VENTE DE MAISONS, APPARTEMENTS ET D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

- En dessous de 90 000 € .....	10% TTC
<b>Minimum incompressible de 5 000€</b>	
- A partir de 90 000 € .....	6% TTC
Vente de terrains et immeubles commerciaux .....	10% TTC

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE TTC

- Baux de droit commun : deux mois de loyer à partager entre le propriétaire et le futur locataire
- Honoraires d'état des lieux charge locataire : 3€/m<sup>2</sup>
- Honoraires d'état des lieux charge propriétaire : 3€/m<sup>2</sup>
  
- Honoraire de visite, constitution de dossier et rédaction de bail charge locataire : 8€/m<sup>2</sup>
- Honoraire de visite, constitution dossier et rédaction de bail charge propriétaire : 8€/m<sup>2</sup>
  
- Honoraire de gestion 8 % du loyer hors charge
- Honoraire de gestion forfait avec garantie des loyers impayés : 10%
- Location saisonnière : 25% du montant du loyer